

Conseil Municipal

Le lundi 3 novembre 2014, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, BARDY Marie-Christine, CROS Patricia, FONTAINE Dorothee, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile et TAILLANDIER Armelle, MM. ASSADET Alain, BERGERAULT Eric, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absent excusé ayant délégué pouvoir : M. PHILIPPE Narcisse *ayant délégué pouvoir à Mme LAUGERAT Odile*, Mme RAIMBAULT Martine *ayant délégué pouvoir à M. FOUCHET Pierre*.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER et M. AUDIOT Francis.

Secrétaire de séance : M. BERGERAULT Eric.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

TARIFS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs de la part communale concernant l'eau potable et l'assainissement collectif pour l'année 2015, prenant en compte la récente hausse de la TVA répercutée sur les tarifs de l'assainissement au 1^{er} janvier 2014.

SCOT ET PLAN LOCAL D'HABITAT : le Maire, suite à une récente réunion, informe l'assemblée des grandes lignes de l'avenir de l'urbanisme tant sur le plan communal qu'intercommunal. Une prochaine réunion sera programmée le 10 novembre prochain.

TERRAIN DU PRIEURE : Le Maire informe l'assemblée que le bornage des parcelles qui seront acquises par la Commune est en cours de réalisation. Une décision ultime pour le prix de vente et les modalités d'acquisition sera prise lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de décembre.

COMPTE-RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjoint en charge des espaces verts informe l'assemblée que l'élagage des fossés et haies des voies communales est à l'étude.

L'adjointe chargée des finances présente le comparatif des dépenses effectuées sur le budget communal à ce jour.

L'adjoint chargé de la voirie indique que de petits travaux non prévus sont en cours, notamment la réfection de voirie de la zone d'activités rue de la Gare après déplacement d'un coffret électrique ainsi que la canalisation des eaux pluviales au hameau « Les Coteaux ». Une présentation de l'avant-projet sommaire des travaux de la route des Aix sera faite lors de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} décembre.

Par ailleurs, à compter du 1^{er} janvier 2015 et par souci d'économie, l'éclairage public sera uniformément éteint à 0 h 00 puis remis en service dès 5 h 30 sur tout le territoire communal. Durant les vendredis et samedis soir, il sera suspendu à 2 h 00 à proximité du Centre d'Accueil (rue du Château, rue de la Mairie et rue de la Liberté) pour un allumage toujours à 5 h 30.

AFFAIRES DIVERSES : le Conseil Municipal accepte de verser une subvention à l'Association « La P'tite Tribu de Menetou » ayant pour but de promouvoir toute initiative tendant à l'épanouissement des enfants et d'organiser et animer des activités extrascolaires.

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015 et à cet effet, 4 agents recenseurs seront recrutés.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention d'association à la compétence hydraulique « bassin versant des Sauldre du Cher » du Pays Sancerre Sologne.

L'Assemblée délibérante, à la majorité des membres (12 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions) accepte de verser une indemnité fixe de budget ainsi qu'une indemnité de conseil au taux de 50 % au receveur municipal.

Séance levée à 21 h 15